

---

Adresse de l'administration du district de Toulouse (Haute-Garonne) qui se réjouit de la fin des triumvirs et invite la Convention à poursuivre le fil de la trame criminelle, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de l'administration du district de Toulouse (Haute-Garonne) qui se réjouit de la fin des triumvirs et invite la Convention à poursuivre le fil de la trame criminelle, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 412-413;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23080\\_t1\\_0412\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23080_t1_0412_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

scélérats qu'ils(*sic*) stipendie. Que le nom d'Amiral, passant à la postérité, rappelle aux générations futures les forfaits du gouvernement britannique et la magnanimité du sans-culotte Geoffroy.

BARBOTIN (*secrét.*), COUANNIER (*présid.*), LESAULNIER (*secrét.*).

Extrait de l'un des registres de la société populaire de Bains. Séance publique du 13 germinal.

Les citoyens Percelat et Dubourg, commissaires du représentant du peuple Dubois-Crancé pour la levée de la première réquisition dans le district de Bains, auxquels, sur la demande et conformément au vœu de l'administration, la société avait donné pour commissaires-adjoints deux de ses membres, les citoyens Delarue et Desmons, lui ont rapporté, par l'organe de Dubourg, que leur mission était finie, qu'ils l'avaient terminée en 7 jours, qu'ils se félicitaient d'avoir eu Desmons et Delarue pour collaborateurs, que la levée avait produit plus de 1 800 hommes, que cette levée s'était faite dans tout le district avec la plus grande facilité; qu'ils avaient eu la satisfaction de remarquer en général, dans les officiers municipaux, comme dans ce qu'ils ont vu d'habitans des diverses communes, l'amour de la patrie, une fond d'esprit public, le goût du républicanisme; et, dans les jeunes gens de la première réquisition, le désir impatient de combattre les ennemis du bonheur des Français, les ennemis de l'égalité et de la liberté.

Dubourg a fini par demander que son rapport fût inséré au procès-verbal de la société, et qu'un extrait de ce procès-verbal fût envoyé aux jeunes gens de la première réquisition du district, à la Convention nationale, au représentant du peuple Dubois-Crancé, à la société populaire de Rennes, à l'administration du département et à celle du district. Ce qui a été unanimement arrêté par la société, charmée et reconnaissante de l'activité, du zèle, de la célérité dont les commissaires ont fait preuve dans l'accomplissement de la mission qui leur était confiée. Charmée et s'honorant d'occuper le chef-lieu d'un district qui, comme le chef-lieu lui-même, a toujours plus agi en faveur de la révolution qu'il n'a parlé de ce qu'il a fait pour elle.

*Signé*: CHEVALIER, président, DELARUE, secrétaire, GERMAIN, secrétaire (1).

## 21

**La société populaire d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, félicite la Convention nationale sur les lois bienfaitantes qu'elle a rendues en faveur des défenseurs**

(1) Pour expédition conforme : BARBOTIN (*secrét.*), COUANNIER (*présid.*), LESAULNIER (*secrét.*).

de la patrie, de leurs parens et des patriotes pauvres qui se sont bien montrés dans les crises orageuses de la révolution. Elle demande qu'une partie des immeubles confisqués au profit de la République soit destinée à ses défenseurs et patriotes qui, depuis 1789 (vieux style), ont servi la révolution avec zèle, et qui, à l'époque de la division de ces immeubles, ne possèderoient pas un principal de 2 000 livres.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (1).

## 22

Les administrateurs du district de Pont-Châlier (2), département du Calvados, adressent à la Convention nationale les détails de la fête qui a été célébrée dans leur commune, en mémoire de l'immortelle journée du 14 juillet (vieux style).

Mention honorable, et insertion au bulletin (3).

## 23

L'administration du district de Toulouse (4) témoigne à la Convention nationale l'intérêt qu'elle a pris à la nouvelle des événemens des 8, 9 et 10 thermidor. Elle se réjouit de ce qu'ils se sont tournés à la perte des traîtres, et invite la Convention à poursuivre le fil de la trame criminelle, ainsi que la gloire de venger le peuple contre les atteintes portées à sa liberté.

Mention honorable, et insertion au bulletin (5).

[Toulouse, 17 therm. II] (6)

L'administration du district de Toulouse n'a pas dû voir sans cet intérêt puissant qu'inspire l'amour de la chose publique les événemens qui se sont passés à Paris, aux époques des 8, 9 et 10 de ce mois.

Malheur à ceux qui, à la faveur d'un grand nom, trop souvent usurpé, osent se substituer à la souveraineté du peuple, et attenter audacieusement à ses droits.

Votre fermeté, votre énergie, votre courage ont déjoué ces coupables efforts de la tyrannie.

(1) P.-V., XLIII, 140. Mentionné par *J. Fr.*, n° 685; *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) Ci-devant Pont l'Evêque.

(3) P.-V., XLIII, 140-141. *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>). Mentionné par *F.S.P.*, n° 402; *M.U.*, XLII, 379; *J. Fr.*, n° 685. Voir aussi, ci-dessous, n° 41.

(4) Haute-Garonne.

(5) P.-V., XLIII, 141. *B<sup>in</sup>*, 26 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(6) C 313, pl. 1 247, p. 9 et 10.

Vous avés frapé du glaive de la loy des ambiteux qui ne s'étoient emparés des rennes du gouvernement que pour nous plonger dans un esclavage des plus odieux.

Le triumvirat n'est plus. Grâces vous en soient rendues. Poursuivés le fil de cette trame criminelle, et vous aurés encore la gloire d'avoir vengé le peuple, de l'avoir sauvé contre les atteintes portées à sa liberté.

Continués, citoyens représentans, vos pénibles travaux. L'administration du district mètra dans l'exécution de vos décrets et des mesures salutaires que vous aurés à prendre, autant d'activité et de zèle que vous aurés mis de vigilance et de courage à sauver la patrie en danger.

Salut, union et fraternité !

SOUCHON (*présid.*), GERAUD, B. CALVET, LAMARQUES, PERIER J<sup>n</sup>, GUICHOT, MARTIN (*substitut de l'agent nat.*), TREBOS (*secrét.-greffier*), J<sup>QUES</sup> SÉNÈGRE, VAYLIET, C.A. JOUCRAT, Raymond HILITZERAT.

Extrait des registres de l'administration du district de Toulouse assemblé en conseil général, séance publique.

Du 17 thermidor an 2<sup>e</sup> de la République française une et indivisible.

La séance est ouverte par la lecture des nouvelles, qui nous apprennent qu'une conjuration horrible, dirigée par Robespierre, Couthon et Saint-Just a été éteinte presque aussitôt que connue.

Le conseil, par un mouvement spontané, a unani[me]ment délibéré de faire une adresse à la Convention nationale, pour lui témoigner le vif intérêt qu'il prend à cette heureuse nouvelle, et que le courrier extraordinaire que fait partir la société populaire sera chargé de notre adresse.

SOUCHON (*présid.*). *Collationné*, TREBOS (*secrét.-greffier*).

## 24

Mille actions de grâces vous soient rendues, citoyens représentans, écrit à la Convention nationale la société des sansculottes de Meyssac (1); de nouveaux Catilina conspiraient au milieu de vous, et des centaines de Cicéron se sont levés pour démasquer les traîtres.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[Les membres composant la société des montagnards républicains de Meyssac à la Conv.; Meyssac, 17 therm. II] (3)

Citoyens représentans,

Mille actions de grâce vous soient rendues. De nouveaux Catilina conspiraient au milieu de vous, et des centaines de Cicéron se sont levés pour démasquer les traîtres. Ces monstres voulaient élever le triumvirat sur les débris encore fumant du trône, mais vous avez été debout, et la hache de l'égalité nous a fait justice de leurs infâmes complots.

Ne quittez pas la foudre que nous vous avons confié, que tous les partisans du nouveau Cronvel n'ayent été pulvérisé. Des millions de républicains sont prêts, au moindre signal, de se réunir aux braves sections parisiennes qui ont formé, de leur corps, autour de vous, un rempart impénétrable au fers des assassins. S. et F.

LABRUS, V. PEYREDIEUX (*secrét.*), J.P. CHASSING (*présid.*).

## 25

Il est donc bien vrai, disent les administrateurs du district de Roanne (1) que, sous le masque du patriotisme, et armé sans cesse du langage d'une vertu feinte, l'on nous tendoit des pièges pour nous enlever à notre liberté chérie. Législateurs, vous avez décelé les coupables; ils viennent de payer de leurs têtes le prix dû à leurs forfaits. Courage ! Que votre fermeté jamais ne se ralentisse.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[Roanne, 14 therm. II] (3)

Citoyens représentans,

Il est donc vrai que, sous le masque du patriotisme, et armé sans cesse du langage d'une vertu feinte, l'on nous tendoit des pièges pour nous enlever à notre liberté chérie.

Législateurs, vous avez décelés les coupables; ils viennent de payer de leurs têtes le prix dû à leurs forfaits.

Courage ! Que votre fermeté jamais ne se ralentis[s]e ! N'épargnés rien pour briser tous les fers qu'on voudroit redonner à la France. Qu'autant il paroitra des Robespierres, des Couthons, des Saint-Just, etc., qu'autant il en périsse !

Les traîtres ! S'ils eussent vécus peut-être une heure encore vous n'existeriez plus, et déjà nous serions replongés dans les abymes affreux du despotisme et de la tyrannie.

Inviolablement attachés à vous, animés de votre courage et ne voulant qu'une République indivisible, nous vous invitons à rester à votre poste pour l'affermir, et nous jurons de périr plutôt que de souffrir qu'on lui porte atteinte et qu'on cherche à dissoudre la Convention nationale. S. et F.

(1) Corrèze.

(2) P.-V., XLIII, 141. B<sup>in</sup>, 26 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) C 315, pl. 1 265, p. 12.

(1) Loire.

(2) P.-V., XLIII, 141.

(3) C 313, pl. 1247, p. 11.